

Conseil canadien des normes

Demande d'information

06 avril 2023

Le Conseil canadien des normes (CCN) cherche à se renseigner auprès de fournisseurs qualifiés et expérimentés sur la fourniture d'options pour le réaménagement de ses bureaux du 55, rue Metcalfe, à Ottawa, afin de soutenir son nouveau modèle de travail flexible.

La présente demande d'information n'est pas un appel d'offres et n'entraîne aucun engagement concernant les achats ou les contrats futurs.

Le CCN souhaite réaménager ses bureaux actuels afin d'optimiser la productivité, la fonctionnalité et la collaboration et d'en faire une destination de choix, le tout dans les limites du budget de rénovation et d'aménagement dont il dispose. Le réaménagement des bureaux du CCN vise à maximiser la durabilité et l'efficacité environnementales et à donner la priorité aux producteurs canadiens. Le CCN souhaite réutiliser, tels quels ou en les adaptant, certains de ses équipements de bureau existants, dans la mesure où cela est possible dans le cadre des paramètres de l'énoncé de projet. Le projet doit prévoir des salles de réunion privées et de l'espace de stockage de matériel et de dossiers, tout en visant à rendre un espace impersonnel plus accueillant.

Le CCN dispose d'un [plan d'accessibilité](https://www.scc.ca/fr/plan-daccessibilite-2023-2025) (<https://www.scc.ca/fr/plan-daccessibilite-2023-2025>) et voit le réaménagement de ses bureaux comme une occasion d'en concrétiser les éléments de conception physique.

Contexte

Le CCN est une société d'État créée en vertu de la *Loi sur le Conseil canadien des normes* (<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/s-16/>).

Le CCN emploie environ 150 personnes, dont la majorité vit dans la région de la capitale nationale.

Le CCN loue la totalité du 6^e étage de l'immeuble au 55, rue Metcalfe, soit environ 1 963 m² (21 128 pi²).

Le CCN partage l'accès à une salle de réunion située au 5^e étage, laquelle peut accueillir entre 20 et 30 personnes, selon la disposition. Cet espace n'est pas visé par le réaménagement.

Aménagement des bureaux au 6^e étage du 55, rue Metcalfe

Un plan d'étage est disponible auprès de l'autorité contractante mentionnée dans l'avis.

Le tableau ci-dessous brosse un portrait sommaire des installations.

Installations du CCN	
Installation	Taille
Superficie totale	1 963 m ² (21 128 pi ²)
Nombre de postes de travail	119; 52 actuellement disponibles
Cuisine	1
Salle de santé et de bien-être (chaise de massage)	1
Salles de photocopie	2
Photocopieurs	5
Salle de réunion Yukon	Capacité = 20
Salle de réunion Nouvelle-Écosse	Capacité = 3
Salle de réunion Terre-Neuve-et-Labrador	Capacité = 10
Salle de réunion Île-du-Prince-Édouard	Capacité = 8
Salle de réunion Manitoba	Capacité = 6
Salle de réunion Saskatchewan	Capacité = 3
Salle de réunion Colombie-Britannique	Capacité = 12
Salle de réunion Alberta	Capacité = 3
Salle de réunion Ontario	Capacité = 8
Salle de réunion Algonquin	Capacité = 8
Salle de réunion Nunavut	Capacité = 6
Salle de réunion Territoires du Nord-Ouest	Capacité = 8
Petite salle d'entraînement	Actuellement hors d'usage
Espace collaboratif avec tables longues	1 avec 4 tables
Aire de détente collaborative	1 avec une capacité d'accueil d'environ 8 personnes
Zone d'équipe désignée	1 zone avec 8 places assises
Appareils Meeting Owl	7

Travailler au CCN

- I. Presque tout le personnel du CCN (99 %) a commencé à travailler à distance en mars 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.
- II. Avant la pandémie, chaque membre du personnel habitant la région de la capitale nationale disposait d'un poste de travail désigné; les postes étaient regroupés par équipes au sein des différentes directions. La capacité maximale d'accueil des lieux avait été atteinte.

- III. À l'exception des membres de la direction qui disposent d'un bureau, il n'y a plus de postes de travail attitrés depuis décembre 2021 et le bureau est actuellement organisé en zones collaboratives et en zones tranquilles. Pour participer à une réunion virtuelle au bureau, même en tête-à-tête, les membres du personnel choisissent généralement l'une des salles de réunions à leur disposition.
- IV. La vision de la direction pour l'avenir du travail au CCN met l'accent sur les rassemblements lorsque c'est pertinent et sur l'adoption de mesures délibérées visant à s'assurer que le bureau demeure au cœur des activités.
- V. Avec la disposition actuelle des postes de travail, des écrans d'intimité et des cloisons de séparation, il peut être difficile de voir les autres personnes présentes au bureau, comme l'illustre bien la photo ci-dessous. Bien qu'il soit important d'avoir un espace privé pour travailler, cela ne doit pas se faire au détriment de l'esprit d'équipe.



À propos de la mission

Nous sommes à la recherche des options de design qui intègrent certains éléments :

- I. Une installation modulaire polyvalente qui permettrait au CCN d'organiser des réunions de plus grande envergure et des formations sur place, comme indiqué ci-dessous (à voir si cela s'intègre à la conception et quelles sont les répercussions sur le coût).
- II. Une faible incidence environnementale (le bâtiment est certifié LEED).

- III. Un espace ouvert avec places debout où l'on pourrait organiser des événements avec l'ensemble du personnel (y compris des événements sociaux), tout en permettant aux employés sur place d'échanger avec leurs collègues en télétravail.
- IV. Une variété d'espaces collaboratifs qui amélioreront les expériences de collaboration au bureau.
- V. Un environnement qui favorise la collaboration entre personnel au bureau et en télétravail.
- VI. Les installations nécessaires pour accueillir des collaborateurs, des partenaires et des clients externes.
- VII. Un aménagement qui fera du bureau du CCN une destination de choix pour le personnel et les visiteurs.
- VIII. Une solution tenant compte du nouveau plan d'accessibilité du CCN et de la nouvelle *Loi canadienne sur l'accessibilité*.
- IX. Une proposition respectant le budget total prévu par le CCN (500 000 \$ sur deux années financières, du 1^{er} avril au 31 mars). Le montant budgétisé pour la solution doit inclure, sans s'y limiter, la planification, la conception, les modernisations et les améliorations technologiques.

Option d'installation modulaire polyvalente

- I. Dans le cadre du projet initial de réaménagement, le CCN souhaite envisager l'installation d'un espace multidisciplinaire pour les formations et les réunions, sous réserve de sa fonctionnalité et de ses répercussions sur le coût total du réaménagement.
- II. Capacité d'accueil de 30 personnes assises, généralement réparties en tables de 5 à 6 participantes et participants, pour les réunions et les formations.
- III. Configuration modulaire qui permet de basculer facilement entre des agencements de petit groupe, de grande conférence et d'amphithéâtre.
- IV. L'espace doit pouvoir être modulé pour des groupes plus restreints ou, idéalement, compter plusieurs espaces flexibles qui peuvent être modulés en fonction des besoins.
- V. Considérations générales pour l'équipement de formation :
 - a. Capacité à faire des présentations, y compris à des participantes et participants à distance;
 - b. Possibilité pour les participantes et participants de brancher leurs propres appareils;
 - c. Capacité Internet optimale pour la présentatrice ou le présentateur;

- d. Son optimal;
- e. Option de capacité technique pour des formations virtuelles (en fonction des coûts et du budget disponible);
- f. Autres suggestions du fournisseur.

Procédures pour demander une visite des lieux, poser des questions et déposer un programme écrit

Nous recherchons des entreprises ayant de l'expérience dans l'aménagement de bureaux, capables de comprendre les exigences du CCN et d'y répondre de manière créative.

1. Visite des lieux

Une visite des lieux se déroulera à la demande de tout fournisseur intéressé, à condition que celui-ci communique avec le CCN et prenne des dispositions à cet effet avant 16 h (HAE) le vendredi 14 avril 2023. La visite des lieux permettra au fournisseur de voir l'espace et doit avoir lieu avant 16 h (HAE) le vendredi 21 avril 2023.

2. Questions

Les questions découlant de la visite des lieux peuvent être envoyées à l'autorité contractante mentionnée dans le présent avis au plus tard à 16 h vendredi le 28 avril 2023.

3. Exigences et soumission du programme écrit

Le CCN vous invite à répondre à cette demande d'information en soumettant un programme écrit comprenant les éléments suivants :

- a) Renseignements sur votre entreprise;
- b) Membres de votre équipe proposés pour le projet;
- c) Démonstration de votre expérience sur des projets semblables;
- d) Provision pour une vue d'ensemble des options pour que CCN être en mesure de répondre à son modèle de travail flexible et proposition d'autres utilisations de l'espace de bureau envisageables, par exemple une installation polyvalente destinée aux formations et aux réunions;

Le programme écrit doit compter au plus 15 pages et doit être envoyé à contracts@ccn.ca avant 16 h (HAE) le mardi 16 mai 2023.